

COMMUNICATION DE LA FMEP

RÉORGANISATION DE LA FMEP EN TROIS SECTEURS

Avec la nomination, à sa tête, d'une nouvelle directrice issue du milieu judiciaire, la FMEP a voulu augmenter ses compétences. Elle a réorganisé les tâches à l'interne et s'est restructurée en trois secteurs:

- Une **direction aux compétences polyvalentes et juridiques**
- Une **Corporate Marketing**
- Une **personne de confiance et médiation.**

La FMEP est ainsi outillée pour **relever les défis importants** de ces prochaines années et poursuivre ses actions comme par exemple **la défense de l'image et l'attractivité de la fonction publique** ainsi que l'harmonisation des différents secteurs. **Augmenter le nombre d'affiliés, mieux faire connaître son activité, proposer à ses membres des offres attractives** représentent les principales missions marketing.

Plus que jamais au cœur de l'actualité, la solidarité est également le maître mot au sein de la FMEP qui œuvre, avec ses associations professionnelles, pour ses membres, afin de permettre à la fonction publique et paraétatique, de bénéficier d'un environnement professionnel de qualité.

AVANTAGES FMEP POUR LES MEMBRES ASI

RÉSERVÉS AUX MEMBRES ASI TRAVAILLANT À L'HÔPITAL DU VALAIS

Le rôle de la FMEP est la **défense de vos intérêts sociaux, moraux, professionnels et matériels.** La FMEP vous propose ainsi, différentes prestations comme **l'assistance juridique, un fond de secours,** ainsi que divers **avantages commerciaux.**

Nouveautés

- Alimentaire bio-vrac: **Chez Mamie**
- Loisirs: **Belalp Blatten**
- Véhicules: **Citroën, DS automobiles, Audi**

Quelques exemples d'avantages commerciaux pour vous

- Rabais sur les primes **d'assurance** de 10% à 25% auprès de plusieurs compagnies
- Economie de CHF 420.- par année sur un abonnement **mobile**
- Avantage sur un **conseil financier** personnalisé
- Avantage sur des abonnements de **fitness**
- Remises jusqu'à 39% sur l'achat d'un **véhicule**
- Rabais sur le **carburant**
- ...



ENCOURAGEZ VOS NOUVEAUX COLLÈGUES À INTÉGRER LA FMEP QUI EST LÀ POUR SES MEMBRES!

12 associations sous un même toit!

APeVAL	SPCV	AVC	APC
SPVaL	AVECO	AVPES	AVEP
APHEVs	VLPO	VLWO	ASI-VS



ASI Section Valais
Avenue du Château de la Cour 4
3960 Sierre
Tél. 027 322 40 07
info@asi-sbk-vs.ch
asi-sbk-vs.ch



FMEP
Rue Pré-Fleuri 9,
CP 503, 1951 Sion
Tél. 027 323 40 43
Fax 027 323 40 50
info@fmep.ch
fmep.ch, zmlp.ch



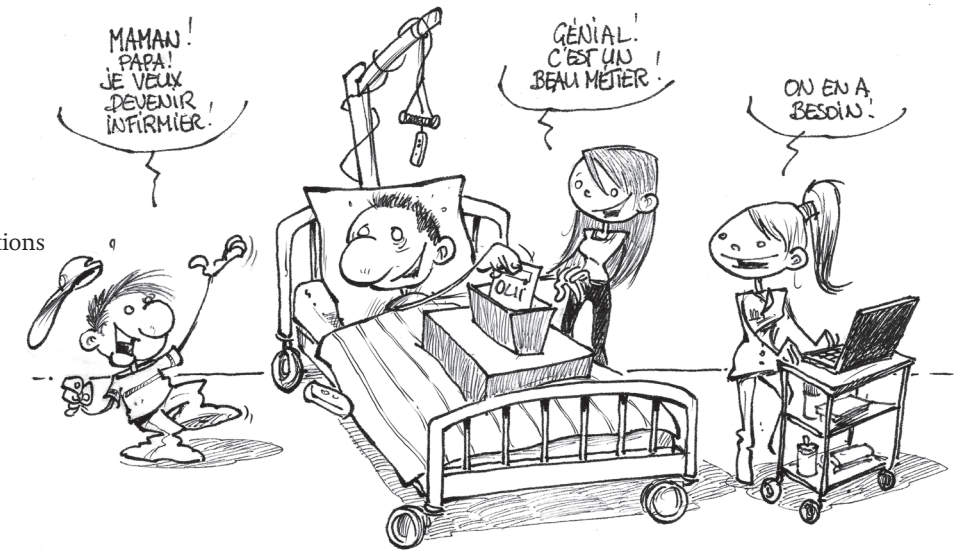
POINT DE SITUATION 2022

Communication de l'ASI-VS

- Ce que l'ASI-VS a accompli pour vous**
 - Convention collective
 - Initiative sur les soins infirmiers forts
- Dossiers importants**
 - Système salarial
 - Projet d'évaluation des fonctions
- Avantages membres**
 - Avantages membres ASI
 - Avantages membres FMEP

Communication de la FMEP

- Nouvelle direction et réorganisation de la FMEP





Sion, février 2022

Chers membres
de l'Hôpital du Valais,

Comme vous le savez probablement,
il aura fallu à l'ASI, section Valais
(ASI-VS) plus de 30 ans de lutte courageuse
pour se faire reconnaître comme partenaire social
à la convention collective de travail (CCT) de
l'Hôpital du Valais (HVS).

Le 1^{er} janvier 2020, nous avons eu la grande joie
d'être enfin admis à la table des négociations,
non seulement par l'HVS, mais aussi par tous les
autres partenaires déjà en place. L'ASI-VS
est un syndicat et une association professionnelle.
Elle est en deuxième place quant à la représentativité
des membres de l'HVS.

Par cette brochure, nous voulons vous informer
des chantiers 2021, mais également des avantages
dont vous pouvez bénéficier en tant que membres
de notre association, ainsi que de la FMEP en
consultant les sites asi-sbk-vs.ch et fmep.ch!

L'ASI-VS vous souhaite le meilleur pour l'année 2022!

Marco Volpi
Président de l'ASI, section Valais

COMMUNICATION DE L'ASI-VS

CE QUE L'ASI-VS A ACCOMPLI POUR VOUS EN 2021

1 Poursuite des négociations pour la convention collective Hôpital du Valais (HVS)

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'ASI-VS est entrée comme **partenaire social à part entière dans la CCT de l'Hôpital du Valais**. Ce nouveau statut a permis à l'ASI-VS d'être reconnue au même titre que les autres syndicats et de négocier. Notre mission a été de poursuivre les négociations afin d'adapter la CCT à l'évolution du cadre légal et jurisprudentiel notamment relatifs au congé paternité et à l'habillement comme temps de travail.

1 Mobilisation en faveur de l'initiative pour des soins infirmiers forts

La section valaisanne s'est fortement mobilisée en faveur de l'initiative « Pour des soins infirmiers forts ». Des ambassadeurs locaux ont été nommés pour relayer auprès de la population leur engagement en faveur de l'initiative. **Un important travail de lobbying a été engagé auprès des partis politiques cantonaux ainsi que des associations**. Du matériel de campagne, tels que des badges, bannières et autocollants a été distribué à large échelle. Une campagne de communication professionnelle soutenue sur tous les réseaux sociaux a été engagée. Le 28 novembre 2021, le peuple suisse, par 61,0% des voix, a reconnu la nécessité d'avoir des soins infirmiers forts dignes de ce nom! À l'exception d'Appenzell Rhodes-Intérieures, tous les cantons ont accepté l'initiative. Dans une proportion identique à celle du peuple suisse, le canton du Valais a soutenu le texte. **BRAVO et un IMMENSE MERCI à toute la population et à tous les partenaires qui nous ont soutenus!**

DÉVELOPPEMENT DE DOSSIERS IMPORTANTS

1 Projet de révision du système salarial au sein de l'HVS

Le **nouveau système salarial** a été présenté par les représentants de l'HVS aux partenaires sociaux de la CCT. Ces informations ont également été relayées au personnel par voie électronique et lors de différentes séances à l'HVS. L'ASI-VS a participé à des rencontres intersyndicales avec ses membres à Sion et à Monthey pour présenter cette révision et surtout pour recueillir leurs appréciations qui seront retransmises aux représentants de l'HVS. Il ressort que l'ensemble du personnel souhaite actuellement plus d'informations; **les négociations se poursuivront en 2022.**

1 Projet d'évaluation des fonctions de l'HVS

Un nouveau catalogue de neuf familles de fonctions est en cours d'évaluation par les partenaires sociaux de la CCT HVS en lien avec un nouveau système salarial. L'ensemble des collaborateurs réunit environ 365 fonctions (valeur indicative) regroupées au travers des familles. **L'ASI-VS et les autres partenaires suivent ce projet avec beaucoup d'attention.**

AVANTAGES MEMBRES ASI

1 Consultation juridique professionnelle spécifique « Soins »

L'association connaît parfaitement le monde des soins et les réalités dans lesquelles vous travaillez. À l'ASI-VS vous êtes directement pris en charge par une infirmière qui a un niveau d'expertise spécifique dans votre domaine. La secrétaire générale de l'ASI-VS se tient à votre disposition. **L'ASI-VS vous soutient lors de vos entretiens de négociation ou de médiation.** L'ASI Suisse octroie une **protection juridique spécialisée** à ses membres en cas de litiges liés à leur activité professionnelle. Elle prend en charge les frais d'avocat et de procédure, ainsi que les coûts d'éventuelles expertises.

1 Abonnement au journal de l'ASI

En tant que membres de l'ASI, vous recevez 12 fois par an, la revue Soins infirmiers. De plus, vous bénéficiez de conditions avantageuses pour participer à des congrès ou suivre des formations continues organisées par les sections, les associations spécialisées ou Espace Compétences.

1 Fond de secours

La **fondation de secours de l'ASI-VS** soutient ses membres qui ont des difficultés financières en raison d'une maladie, d'un accident ou de chômage.

1 Représentation de l'ASI Valais dans les différents organes cantonaux et nationaux

- Commission cantonale de surveillance des professions de la Santé
- Convention collective de travail CCT HVS et Hôpital Riviera Chablais (HRC)
- Département de la Santé (relation avec l'infirmière santé publique, la commission démence, la commission médecine premier recours, la commission de planification sanitaire)
- OrTra SSVs
- Groupement interprofessionnel des professions de la santé (GIPS)
- DECS, Service de la formation professionnelle / Conférence des président(e)s des associations professionnelles
- ...

1 Commission d'Education Permanente (CEP)

La commission d'Éducation Permanente de l'ASI-VS a pour principal objectif d'offrir à toutes les infirmières un programme de formation continue adapté à leurs besoins, et ce, quel que soit leur milieu professionnel.

1 Soutien financier

Les membres de l'ASI peuvent recevoir une bourse d'études ou un prêt pour leur formation postgrade, une contribution financière pour leur recherche ou du soutien lorsqu'ils se trouvent en situation financière difficile.



DÉCOUVREZ VOS AVANTAGES,
RÉSERVÉS AUX MEMBRES DE L'ASI!